

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.7

Date de révision 05/12/2025

Date d'impression 13/05/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

1.1 Identifiants de produit

Nom du produit : Dimère d'hydroxy(cyclooctadiène)rhodium(I)

Numéro de produit : RH7100

Marque : SAM

N° CAS : 73468-85-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produits chimiques de laboratoire, Synthèse de substances

Utilisations déconseillées Ce produit est fourni dans le cadre de l'exemption R&D de la TSCA (40 CFR Section 720.36). Il est de la responsabilité du destinataire de se conformer aux exigences de l'exemption R&D. Ce produit ne peut être utilisé à des fins commerciales non exemptées en vertu de la TSCA, sauf autorisation écrite de MilliporeSigma.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité Entreprise
Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705

Téléphone: +1 (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

1.4 Téléphone d'urgence Numéro de

téléphone d'urgence +1 (949) 407-8904

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH conformément à la norme OSHA sur la communication des dangers (29 CFR 1910.1200)

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun connu.

Éléments d'étiquetage SGH

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance / Mélange : Substance

Composants Aucun

ingrédient n'est dangereux selon les critères de l'OSHA.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation	:Après inhalation : respirer de l'air frais.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche.
En cas de contact visuel	:Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles de contact.
En cas d'ingestion	:Après ingestion : faire boire de l'eau à la victime (deux (lunettes au maximum). Consultez un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans la rubrique 11
Protection des secouristes	:Pour la protection individuelle, voir la section 8.
Notes au médecin	: Aucune donnée disponible

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction inappropriés	:Pour cette substance/ce mélange, aucune limitation des agents extincteurs n'est donnée.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Rhodium/oxydes de rhodium
Méthodes d'extinction spécifiques	: Aucune donnée disponible
Informations complémentaires	: Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eaux souterraines.
Protection spéciale	:En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

équipement pour les
pompiers

appareil.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence

:Conseils pour le personnel non urgentiste :
Éviter l'inhalation des poussières.
Évacuez la zone dangereuse, respectez les procédures
d'urgence, consultez un expert.
Conseils aux intervenants d'urgence :
Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Précautions
environnementales

: Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux de
confinement et de nettoyage

: Couvrir les drains. Recueillir, lier et pomper les déversements.
Respecter les éventuelles restrictions matérielles (voir sections 7 et 10).

Ramasser à sec. Éliminer correctement. Nettoyer la zone affectée.
Éviter la formation de poussières.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour les précautions, voir la section 2.2.

Informations complémentaires
sur les conditions de stockage

: Bien fermé.
Sec.

Classe de stockage

: 11, Solides combustibles

Température de stockage
recommandée

: Température de stockage recommandée voir l'étiquette du produit.

Informations complémentaires
sur la stabilité au stockage

:Sensible à l'air et à l'humidité.
Manipuler et stocker sous gaz inerte.

Matériau d'emballage

: Matériau approprié : Bouteille/pot en verre ambré

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail Ne contient
aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ingénierie : Aucune donnée disponible

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

:nécessaire lorsque des poussières sont générées.

Nos recommandations en matière de protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes d'accompagnement relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Type de filtre recommandé : : Type de filtre P1

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et les tests des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être dûment documentées.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
 Percer à travers le temps : 480 min
 Épaisseur du gant : 0,11 mm
 Indice de protection : Contact complet
 Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Matériel : Caoutchouc nitrile
 Percer à travers le temps : 480 min
 Épaisseur du gant : 0,11 mm
 Indice de protection : Contact par éclaboussures
 Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Remarques : Manipuler avec des gants imperméables.
 Cette recommandation s'applique uniquement au produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, fournie par nos soins, et à l'usage prévu. En cas de dissolution ou de mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de celles indiquées dans la norme EN 16523-1, veuillez contacter le service client.
 fournisseur de gants homologués CE (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection des yeux : Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE).
 Lunettes de sécurité

Mesures d'hygiène : Changer les vêtements contaminés. Se laver les mains après avoir manipulé la substance.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : solide

Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
pH du seuil olfactif	: Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible
Point/plage de fusion	: 390 °F / 199 °C
Point/intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (liquides)	: Aucune donnée disponible
Taux de combustion	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité / Limite supérieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosion / Limite inférieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible
pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible

Temps d'écoulement	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Poids moléculaire	: 456,19 g/mol
Caractéristiques des particules	
Taille des particules	: Aucune donnée disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Aucune donnée disponible
Stabilité chimique	:Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucune donnée disponible
Conditions à éviter	: aucune information disponible
Matériaux incompatibles	: Agents oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:En cas d'incendie : voir rubrique 5

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Voie orale : Aucune donnée disponible

Inhalation : Aucune donnée disponible

Cutanée : Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée

Remarques : Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques : Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène ou cancérigène potentiel par l'ACGIH.

NTP : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène connu ou anticipé par le NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est sur la liste des cancérrogènes réglementés de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

11.2 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune donnée disponible

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets provenant de résidus : Les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale et locale. Laisser les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Transport en vrac selon les instruments de l'OMI Non applicable au produit
tel que fourni.

Réglementations nationales

Route 49 CFR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Risque d'inhalation de poison : Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des
transports.

ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SARA 302 Seuil de planification des substances extrêmement dangereuses Quantité

Composants	N° CAS	Composant TPQ (lbs)
------------	--------	---------------------

SARA 311/312 : Aucun danger selon la LARA
Dangers

SARA 313 : Ce matériau ne contient aucun produit chimique
composants dont les numéros CAS connus dépassent les niveaux de
déclaration seuils (de minimis) établis par le titre III, section 313 de la SARA.

Réglementations des États américains

Massachusetts Right To Know Act Aucun

composant n'est soumis à la loi Massachusetts Right to Know Act.

Le droit de savoir en Pennsylvanie

Dimère d'hydroxy(cyclooctadiène)rhodium(I) 73468-85-6

Le droit de savoir dans le New Jersey

Dimère d'hydroxy(cyclooctadiène)rhodium(I) 73468-85-6

Proposition 65 de Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies
congénitales ou tout autre problème de reproduction.

Les composants de ce produit sont rapportés dans les inventaires suivants :

TSCA

: Le produit contient une ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire du TSCA.

Liste TSCA

Aucune substance n'est soumise à une règle de nouvelle utilisation significative.

Aucune substance n'est soumise aux exigences de notification d'exportation TSCA 12(b).

ARTICLE 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels ; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux ; bw - Poids corporel ; CERCLA - Loi globale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement ; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation ; DOT - Département des transports ; DSL - Liste intérieure des substances (Canada) ; ECx - Concentration associée à une réponse de x % ; EHS - Substance extrêmement dangereuse ; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x % ; EmS - Calendrier d'urgence ; ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon) ; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x % ; ERG - Guide d'intervention d'urgence ; SGH - Système général harmonisé ; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire ; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses ; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer ; IATA - Association du transport aérien international ; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; Cl50 - Concentration inhibitrice demi-maximale ; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale ; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; OMI - Organisation maritime internationale ; ISHL - Loi sur la sécurité et la santé au travail (Japon) ; ISO - Organisation internationale de normalisation ; KECI - Inventaire coréen des produits chimiques existants ; CL50 - Concentration létale pour 50 % d'une population testée ; DL50 - Dose létale pour 50 % d'une population testée (dose létale médiane) ; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines ; nos - Non spécifié ailleurs ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; NO(A)EC - Concentration sans effet (nocive) observé ; NO(A)EL - Dose sans effet (nocive) observé ; NOELR - Taux de charge sans effet observable ; NTP - Programme national de toxicologie ; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques ; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques ; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution ; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique ; PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques ; (Q)SAR - Relation quantitative structure-activité ; RCRA - Loi sur la conservation et la récupération des ressources ; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances ; QD - Quantité à déclarer ; TDAA - Température de décomposition auto-accelérée ; SARA - Loi portant modification et réautorisation du Superfund ; FDS - Fiche de données de sécurité ; TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan ; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de Thaïlande ; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis) ; ONU - Organisation des Nations Unies ; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses ; vPvB - Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations sont considérées comme correctes mais ne sont pas exhaustives et seront utilisées uniquement à titre indicatif, basé sur les connaissances actuelles de la substance chimique ou du mélange et sont

s'applique aux précautions de sécurité appropriées pour le produit. Elle ne constitue aucune garantie quant aux propriétés du produit.

Date de révision : 05/12/2025

Le logo figurant dans l'en-tête et/ou le pied de page de ce document peut temporairement ne pas correspondre visuellement au produit acheté, en raison de la transition de notre image de marque. Cependant, toutes les informations contenues dans le document concernant le produit restent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour plus d'informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

États-Unis / EN